

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 13 JUIN 2013

Date de la convocation : 28 mai 2013

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT, doyen d'âge

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Benoît GHEYSENS (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Jean Michel JACQUELIN (Titulaire), Monsieur Jeannot PEISINO (Suppléant), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU (Suppléant), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Alain SEBRECHT (Titulaire), Monsieur Lionel PEZAT (Suppléant), Monsieur Marc VIGUIÉ (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Laurent BELLOC (Titulaire), Monsieur Georges BERNARD (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°20130613_008

**Compte administratif 2012
Budget annexe « Aménagement Numérique du Territoire »**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

Compte administratif 2012
Budget annexe « Aménagement Numérique du Territoire »

Le Compte Administratif qui est soumis à votre approbation fait apparaître les résultats de l'exercice 2012 du Budget annexe «Aménagement Numérique du Territoire» du syndicat mixte Gironde Numérique.

Il reprend toutes les écritures des dépenses et recettes de l'exercice 2012 votées soit au Budget Primitif, soit lors des décisions modificatives prises en cours d'exercice.

Le Compte Administratif 2012 se présente comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	3 935 545,71	3 094 386,09	7 029 931,80
Recettes	2 707 762,11	2 617 263,00	5 325 025,11
Résultat de l'exercice	-1 227 783,60	-477 123,09	-1 704 906,69
Résultat reporté	16 252,93	9 709 494,34	9 725 747,27
Résultat de clôture	-1 211 530,67	9 232 371,25	8 020 840,58
RAR dépenses	0,00	257 642,27	257 642,27
RAR recettes	841 000,00	0,00	841 000,00
Solde des RAR	841 000,00	-257 642,27	583 357,73
Résultat de clôture corrigé des RAR	-370 530,67	8 974 728,98	8 604 198,31

Les Restes A Réaliser (RAR) correspondent en section d'exploitation à l'attente du versement du 2^{ème} acompte de la subvention FEDER. En investissement ils correspondent au premier loyer 2012 d'investissement du projet d'extension « GirNumv2 ».

Le Compte Administratif 2012 présente donc un excédent global de clôture sans prise en compte des Restes à Réaliser de 8 020 840,58 euros et de 8 604 198,31 euros avec prise en compte des Restes à Réaliser.

Madame la Présidente se retire pour le vote sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT, Doyen d'âge.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2012 du Budget annexe «Aménagement Numérique du Territoire».

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de séance

Annexe : Page signatures de la maquette budgétaire

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
 Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par la La Présidente,
A Bordeaux, le 13/06/2013

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 26
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES : Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Bordeaux, le 13/06/2013

Date de convocation : 28/05/2013

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par la La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le